



## FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BASEBALL ET SOFTBALL

Commission Fédérale Sportive

Président : Jean-Marie MEURANT

Objet : Procès-verbal N°1 du 05/01/2023

Ce PV est établi après consultation écrite des membres de la Commission Fédérale Sportive (CFS).

**BONNE ANNÉE 2024**

Les membres de la CFS souhaitent une excellente année à tous les clubs, licenciés et bénévoles de la Fédération Française de Baseball et Softball.

### **RÉUNIONS DE PRÉSENTATION DE LA SAISON AUX CLUBS**

La CFS remercie tous les clubs qui se sont pré-engagés et qui ont été représentés intégralement lors des trois réunions organisées les 18 et 19 décembre.

### **CHAMPIONNATS DE FRANCE 2024**

#### **ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES**

##### **QUOTAS DES JOUEURS FORMÉS LOCALEMENT (JFL)**

Pour rappel, une **manche lancée correspond à 3 retraits**. En cas de "Mercy Rule", les **manches non jouées** seront **comptabilisées comme "lancées" seulement si le JFL est le dernier lanceur ayant effectué un retrait**.

Il a été décidé d'appliquer, pour les Challenges de France Baseball & Softball, un quota identique à celui du championnat (cf. Annexes Baseball & Softball), **sans restriction pour les lanceurs** (starts ou nombre de manches lancées).

##### **Evolution pour la D1 Féminine de Softball:**

- 3 joueuses sur le terrain
- 1 start JFL
- 4 manches minimum lancées lors d'un programme double & 6 manches minimum lancées lors d'un programme triple

##### **Évolution pour la D1 Masculine de Softball:**

- 5 manches minimum lancées lors d'un programme double & 8 manches minimum lancées lors d'un programme triple ou quadruple.

##### **JOURNÉES DE RÉSERVE**

Les journées de réserve seront intégrées dans les calendriers. La première journée de réserve disponible devra être utilisée comme journée de report. De plus, la CFS se réserve le droit de proposer des journées de report non identifiées comme « journée de réserve » selon l'Article 124.5 des RG.

**LISTE DES 30**

La liste des 30 a été validée pour les deux disciplines et tous les championnats nationaux adultes.

Une liste provisoire doit être transmise 10 jours avant le début du championnat, et une liste définitive avant le début de la phase retour du championnat concerné, conformément aux dispositions de l'Article 159.4 des RG. De plus, le roster provisoire de chaque équipe participant à un Challenge de France est constitué par la liste définitive, ou à défaut par la liste provisoire, des trente joueurs communiquée à la CFS pour le championnat de Division 1 correspondant.

**MODULE COMPÉTITION**

Le module compétition entre en vigueur pour les Division 1 de Baseball et Softball.

Des réunions sur ce sujet seront organisées début janvier 2024.

**APPARTENANCE ET QUALIFICATION**

Le softball s'aligne avec le baseball sur ce sujet. L'appartenance à un championnat est comptabilisée par la présence "en jeu", sur la feuille de score, et un.e joueur.se appartient à un championnat lorsqu'il.elle a joué 1/3 du championnat en question. La qualification à un championnat est comptabilisée par la présence sur la feuille de match.

**ÉVOLUTIONS DES FORMULES SPORTIVES****CALENDRIERS BASEBALL**

La D2B se jouera sur 10 journées en format Aller-Retour simples, contrairement aux 15 journées comme proposé aux clubs dans un premier temps. Les calendriers prévisionnels ont été mis à jour.

**CALENDRIERS SOFTBALL**

La D1 masculine se jouera sur 7 journées (finales comprises) en format « plateaux », contrairement aux 10 journées au format double-header comme proposé aux clubs dans un premier temps. Les calendriers prévisionnels ont été mis à jour.

**BARRAGES**

Il a été décidé de supprimer les barrages entre la D1 et D2.

De plus, il n'y aura pas de descentes pour la Division 1 masculine de Softball.

Plus d'informations sur [la page dédiée aux textes officiels de la FFBS](#)

**CALENDRIERS****CALENDRIERS NATIONAUX**

**Les calendriers définitifs sont en cours d'élaboration par la CFS, en adéquation avec les engagements des équipes dans leurs championnats respectifs. Ils seront transmis aux équipes engagées au plus tard le 15 février 2024.**

**CALENDRIERS RÉGIONAUX**

**La formule pour chaque championnat régional est attendue par la CFS au 15 janvier 2024.**

**OPEN DE FRANCE FÉMININ DE BASEBALL**

Les inscriptions pour l'Open de France Féminin de Baseball, prévu du 30 mars au 1er avril à Saint-Romain de Jalionas en Auvergne-Rhône-Alpes, sont ouvertes. Les équipes souhaitant participer doivent renvoyer leur fiche d'inscription avant la date limite du 15 février 2024.

Plus d'informations sur [l'article dédié sur le site internet de la ffbs](#)

**OPEN DE FRANCE DE BASEBALL 5**

Les tirages au sort ont été effectués et les poules sont désormais connues. Les équipes participantes sont invitées à soumettre leurs rosters prévisionnels pour le 5 janvier 2024.

Plus d'informations sur [l'article dédié sur le site internet de la ffbs](#)

**RECOURS**

Tel que défini par l'article 60 du Règlement Intérieur - Édition du 5 octobre 2023 de la Fédération Française de Baseball et Softball, les décisions de la commission peuvent donner lieu à un appel devant le Bureau Fédéral dans les conditions définies par ce dernier. L'appel doit être formulé dans les dix jours de la notification de la décision attaquée, accompagné d'un chèque d'un montant correspondant aux frais d'ouverture de dossier (50€) et d'enquête. L'appel doit être adressé au siège de la fédération sous pli recommandé.

Lien : <https://ffbs.fr/wp-content/uploads/2023/10/RI-AGO-05.10.2023-e.v.-01.12.2023.pdf>

Jean-Marie Meurant  
Président C.F.S

